

# LE BILINGUISME CANADIEN COMME PROJET : L'HISTOIRE D'UNE UTOPIE ET DE SA RÉALISATION



uOttawa

Centre de recherche en  
civilisation canadienne-française

Colloque annuel du  
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

UNIVERSITÉ D'OTTAWA • 3 AU 5 MARS 2016

## COMITÉ ORGANISATEUR

François-Olivier Dorais	doctorant, Département d'histoire, Université de Montréal
Michel Bock	Chaire de recherche sur l'histoire de la francophonie canadienne, Université d'Ottawa
E.-Martin Meunier	Chaire de recherche <i>Québec, francophonie canadienne et mutations culturelles</i> , Université d'Ottawa

## PROBLÉMATIQUE

Le bilinguisme s'impose comme une composante centrale de l'échafaudage du Canada des dernières décennies. En un sens, il peut être considéré comme l'utopie concrétisée d'une volonté de refondation du Canada au xx<sup>e</sup> siècle. Sa consécration politique et juridique renvoie à une configuration historique particulière, celle des années 1960, qui a donné libre cours à moult revendications politiques, sociales, économiques et culturelles. L'adoption par le gouvernement fédéral, en 1969, de la *Loi sur les langues officielles* résultait d'une tradition séculaire de débats politiques entre les deux « nations fondatrices » sur les conditions de leur réconciliation, le renouvellement du fédéralisme canadien devant y présider. Dans cette nouvelle configuration, l'État fédéral s'engageait à inscrire le bilinguisme (français/anglais) au cœur des institutions politiques canadiennes, à offrir aux citoyens canadiens des services dans les deux langues officielles et à faire la promotion du bilinguisme individuel. Cette réalité va toutefois bien au-delà du caractère juridique et institutionnel de la reconnaissance formelle de l'égalité de statut entre les langues officielles. Elle procède à la fois d'une politique et d'un objectif sociétal visant à refonder l'identité canadienne et son régime de citoyenneté sur de nouvelles assises. Le bilinguisme, envisagé comme *projet* constitutif de l'imaginaire national canadien de la seconde moitié du xx<sup>e</sup> siècle, sourd d'une intention philosophique et politique particulière qui défend et promeut un ensemble de valeurs à réaliser. Ces valeurs se réfèrent, entre autres, aux idéaux explicitement revendiqués de tolérance, de rapprochement culturel et d'indivision que d'aucuns ont associés à la volonté du gouvernement fédéral d'alors de contrebalancer le nationalisme québécois et de faire de l'État central le principal vecteur de soutien des cultures qui coexistent sur son territoire.

Force est de constater que ceux et celles qui ont reconnu d'une manière ou d'une autre la légitimité de ce projet vivent une forme de deuil politique aujourd'hui. Différents indices témoignent de la dislocation du Canada bilingue : déclin des grandes institutions culturelles linguistiquement divisées et dépositaires de son horizon idéal (Radio-Canada, Office national du film, Conseil des arts) ; affaiblissement du poids politique du Québec dans le cadre fédéral ; perte de vitesse démographique du français ; taux de bilinguisme à la baisse hors Québec, particulièrement chez les Canadiens nés à l'étranger ; durcissement de l'opinion publique canadienne-anglaise à l'endroit du bilinguisme ; résistance de la Ville d'Ottawa à l'idée de donner un caractère officiel au bilinguisme ; défense de plus en plus assumée d'une conception instrumentale et individuelle de la langue ; recul du fait français dans l'appareil fédéral ; affirmation de nouvelles représentations politiques du Canada, tantôt comme entité cosmopolite et postnationale, tantôt comme entité redécouvrant son passé monarchiste

et britannique, détournées de la matrice dualiste. Cet essoufflement du bilinguisme canadien trahit assurément une crise motivationnelle eu égard aux « raisons fortes » ayant présidé à sa mise en œuvre, comme si l'idéal et son charisme, en prenant le pas sur la réalité, étaient entrés dans un processus de routinisation. Le bilinguisme, comme projet de société et lieu structurant de mobilisation politique, serait-il le reliquat d'une autre époque? À tout le moins, sa remise en cause se présente comme un moment d'indétermination politique qui ouvre un champ de questionnements sur le bilinguisme, tant en ce qui concerne sa dimension sociohistorique que ce qui pourrait lui succéder. Le but de ce colloque est de présenter en français diverses communications favorisant une réflexion interdisciplinaire sur cette problématique, plus spécifiquement au regard des trois axes d'interrogation, non exhaustifs, suivants :

**A. Le bilinguisme comme projet canadien** : Comment s'enracine le bilinguisme dans l'expérience historique du Canada depuis la Confédération? Quelles en sont les sources intellectuelles et idéologiques? À quels contextes ou structures socio-historiques ces sources renvoient-elles? Quels groupes/individualités en furent les principaux artisans? À quel type de régime de citoyenneté et à quel projet politique s'articule-t-il? Comment se compare-t-il aux autres exemples d'aménagement linguistique dans le monde? Sur quelle jurisprudence repose-t-il? Quel est le portrait statistique du bilinguisme canadien de nos jours? Comment se porte la situation de l'immersion en français? Dans quelle mesure le bilinguisme canadien admet-il encore l'existence d'une dualité culturelle? À quels défis est-il aujourd'hui confronté? Quelles seraient les conditions de son maintien ou de son renouvellement?

**B. Le bilinguisme comme projet des francophonies minoritaires** : Quelle place les francophonies minoritaires ont-elles occupée dans les débats fondateurs sur le bilinguisme officiel? Comment ces dernières ont-elles, à leur tour, débattu, critiqué ou encore adhéré aux finalités du bilinguisme? De quelle manière le régime linguistique canadien a-t-il transformé les autoreprésentations collectives des minorités francophones? Quel(s) type(s) de rapports a-t-il institué entre ces derniers et l'espace canadien? Entre ces derniers et la communauté majoritaire de langue anglaise? Où s'inscrit le bilinguisme aujourd'hui dans le parcours identitaire des francophones hors Québec? Le modèle d'intégration bilingue doit-il être le principe instituant des institutions de la francophonie hors Québec? À l'inverse, quels avantages et quels inconvénients y a-t-il à privilégier le développement d'institutions unilingues françaises?

**C. Le bilinguisme comme projet contesté** : Qui furent les principaux adversaires du bilinguisme sur la scène canadienne et au nom de quoi a-t-on cherché à en critiquer les fondements? À quelles controverses a-t-il donné lieu? Quelle fut sa réception au Canada anglais? Quelle place a occupée le Québec dans l'horizon idéal du Canada bilingue? Cette place s'en va-t-elle en diminuant? Si oui, quelles conséquences doit-on tirer d'une perte du statut symbolique de la nation québécoise dans l'imaginaire national canadien? De quelle manière ce phénomène est-il susceptible de rejaillir sur la situation des francophonies minoritaires? Inversement, comment qualifier l'évolution du rapport des Québécois relativement au bilinguisme canadien?

## ÉCHÉANCIER

Toutes les propositions de communications pour le colloque annuel du CRCCF doivent être envoyées, **avant le 16 octobre 2015**, à l'adresse suivante : [crccf@uottawa.ca](mailto:crccf@uottawa.ca).

## PROPOSITIONS

La soumission doit comprendre les éléments suivants :

- le titre de la communication ;
- les coordonnées du présentateur ou de la présentatrice (nom, prénom, statut, établissement, adresse électronique) ;
- un résumé de l'exposé d'environ 150 mots ;
- une courte biographie (5 lignes) ;
- une indication pour l'utilisation d'équipement audiovisuel.

## INFORMATION

François-Olivier Dorais : [francois-olivier.dorais@umontreal.ca](mailto:francois-olivier.dorais@umontreal.ca)